



Montreuil, le 20 juillet 2018

M. Benjamin RAIGNEAU
DRH du GPF
2, place aux Etoiles
CS 70001
93633 LA PLAINE-SAINT-DENIS

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Il est pour nous indispensable pour une meilleure qualité de service public ferroviaire, de revenir à une organisation en multi-activités de la production dans notre entreprise SNCF et d'avoir une politique de l'emploi offensive en termes de recrutements.

En ce sens, il faut en finir avec les réorganisations permanentes, source de désordres et réalisées principalement dans l'objectif d'une ouverture à la concurrence. La stabilisation de l'organisation du travail doit également passer par la ré-internalisation des activités sous-traitées.

C'est pourquoi, conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du code du travail, la Fédération CGT des Cheminots vous dépose un préavis de grève couvrant la période du jeudi 26 juillet 2018 à 20h00 au samedi 28 juillet à 07h55.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des agents du Groupe Public Ferroviaire et ceux appelés à les remplacer et porte sur les points suivants :

- Maintien des emplois prévus être supprimés au budget 2018 : 2 046 à l'Epic Mobilités, dont 584 pour Fret SNCF, 220 à l'Epic SNCF ;
- Remplacement systématique des départs en retraite par des embauches au statut ;
- Augmentation des Cadres d'Organisation et plans de recrutements : 1 890 à l'Epic Réseau, 800 à l'Epic SNCF et 1 500 à l'Epic Mobilités ;
- Ré-internalisation à l'Epic Réseau des charges de travail sous-traitées qui représentent 9 000 emplois à temps plein ;
- Mutualisation des moyens et amélioration de l'organisation de la production ;
- Mise en place de structures de production SNCF en proximité pour correspondre à un aménagement du territoire équilibré et en adéquation aux besoins de transport (voyageurs et marchandises).

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Laurent BRUN

Secrétaire Général

